



Examen des partenariats hébergés

Examen d'Unitaid

Rapport du Directeur général

1. Conformément à la décision EB132(10) (2013), le Comité du programme, du budget et de l'administration du Conseil exécutif examine périodiquement les modalités relatives aux partenariats pour la santé hébergés par l'OMS.
2. Le présent rapport résume la contribution d'Unitaid à l'amélioration des résultats sanitaires, l'harmonisation de ses travaux avec l'action pertinente de l'OMS et les échanges entre le Secrétariat et le partenariat depuis la publication du dernier rapport, en 2022.¹
3. Unitaid a été créé en septembre 2006 en application d'un memorandum d'accord conclu entre l'OMS et les cinq pays fondateurs de l'organisme : le Brésil, le Chili, la France, la Norvège et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Contribution à l'amélioration des résultats sanitaires

4. La vision définie dans la Stratégie 2023-2027 d'Unitaid consiste à assurer l'accès équitable aux innovations en matière de santé dans le but de garantir une vie saine et de promouvoir le bien-être pour tous.² Unitaid investit dans des projets afin de combler l'écart entre la phase finale de mise au point des produits de santé et l'adoption généralisée de ces produits et aide les innovateurs à répondre aux besoins des populations mal desservies dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.
5. La couverture sanitaire universelle est au cœur de la vision d'Unitaid. Unitaid cherche à optimiser les outils, les services, la livraison de produits de santé et la prestation de soins. Il vise à libérer des ressources humaines, des fonds et du temps que les pays peuvent utiliser pour renforcer encore leurs systèmes de santé et fournir des soins de santé de qualité à leurs populations.

¹ Voir le document EB151/6.

² [Stratégie 2023-2027](#). Genève, Unitaid, 2023 (consulté le 23 avril 2026).

6. Unitaid a indiqué que chaque année, environ 320 millions de personnes dans plus de 100 pays bénéficient des produits de santé qu'il soutient. Il estime son retour sur investissement à 46 pour 1.

Harmonisation avec les activités de l'OMS

Subvention d'amorçage versée à l'OMS

7. La subvention d'amorçage versée par Unitaid à l'OMS apporte un financement qui permet de conduire des travaux de recherche clinique et sur la mise en œuvre de qualité, d'accélérer l'élaboration de politiques et de lignes directrices fondées sur des données probantes et d'aider les pays à adopter de meilleurs produits de santé et de meilleures méthodes de prestation des services. La subvention d'amorçage couvre le VIH et les co-infections, la tuberculose, le paludisme et l'oxygène médical.

VIH et co-infections

8. Les activités relatives au VIH facilitent l'introduction et la généralisation de schémas thérapeutiques d'antirétroviraux optimaux, y compris du traitement à base de dolutégravir désormais utilisé pour traiter l'infection à VIH dans plus de 80 % des pays à revenu faible ou intermédiaire. La collaboration couvre aussi la prévention de l'infection à VIH à l'aide de médicaments à action prolongée, l'OMS fournissant des conseils techniques sur le cabotégravir pour la prophylaxie préexposition et soutenant l'introduction accélérée du lénacapavir, un produit injectable révolutionnaire à injecter deux fois par an. Le lénacapavir générique devrait être disponible pour 40 dollars des États-Unis (USD) par an dans 120 pays à revenu faible ou intermédiaire en 2027.

9. Les autres axes de travail soutenus par Unitaid sont l'auto-dépistage du VIH, la prise en charge de l'infection à VIH à un stade avancé, la tuberculose (voir ci-dessous) ainsi que le diagnostic et le traitement de l'hépatite C chez les personnes vivant avec le VIH.

Tuberculose

10. L'OMS et Unitaid collaborent pour la prévention, le diagnostic et le traitement de la tuberculose dans toutes les populations. Ce partenariat a permis à l'OMS de formuler des recommandations pour des traitements préventifs plus courts à base de rifapentine (3HP et 1HP), désormais adoptés par plus de 100 pays (ce qui représente plus de 13 millions de traitements assurés), ainsi que de lévofloxacine pour la prévention de la tuberculose pharmacorésistante chez les enfants contacts. Pour la tuberculose pharmacorésistante, les données probantes issues de projets financés par Unitaid ont été utilisées par l'OMS pour formuler des recommandations concernant les schémas BPAL/M, administrés par voie orale, qui sont plus courts et plus efficaces et désormais utilisés dans plus de 100 pays.

Paludisme

11. En ce qui concerne le paludisme, le partenariat porte sur l'innovation pour la lutte antivectorielle et l'optimisation des traitements. En mars 2023, l'OMS a élaboré quatre recommandations (une forte et trois conditionnelles) sur la base de données obtenues grâce au financement d'Unitaid concernant les moustiquaires imprégnées d'insecticide à double ingrédient actif pour faire face à la résistance croissante aux pyréthroïdes. On estime que l'accès à

ce type de moustiquaires a évité 24 600 décès entre 2019 et 2022 dans 17 pays d'Afrique subsaharienne.

12. Les autres domaines de collaboration sont les répulsifs aériens, l'ivermectine pour la lutte antivectorielle, le traitement du paludisme à *Plasmodium vivax* par la tafénoquine, et la chimioprévention du paludisme saisonnier.

Cancer du col de l'utérus

13. Unitaid et l'OMS progressent dans la mise en œuvre de la stratégie mondiale en vue d'accélérer l'élimination du cancer du col de l'utérus en tant que problème de santé publique, en généralisant le dépistage du papillomavirus humain, y compris l'auto-prélèvement des échantillons, et le traitement des lésions précancéreuses à l'aide de dispositifs d'ablation thermique, désormais déployés dans environ un cinquième des pays à revenu faible ou intermédiaire. Cette collaboration améliore également l'assurance de la qualité du dépistage du HPV et favorise l'intégration du dépistage et du traitement du cancer du col de l'utérus dans les services de prise en charge de l'infection à VIH et de santé de la femme, là où la charge de morbidité est élevée, pour une généralisation équitable et une mise en œuvre durable.

Oxygène médical

14. Unitaid coprécide la Global Oxygen Alliance (GO2AL), dont il héberge le Secrétariat avec l'OMS. Cette collaboration multipartite vise à étendre l'accès durable à l'oxygène médical, qui est un médicament essentiel vital pour les pneumopathies, les soins chirurgicaux, la santé maternelle et néonatale, ainsi que la riposte aux pandémies. Les activités dans ce domaine comprennent le soutien et les conseils techniques au niveau national pour l'élaboration de plans nationaux chiffrés d'augmentation de la disponibilité de l'oxygène, la production et la gestion stratégiques d'informations, l'orientation des marchés, la sensibilisation et la mobilisation des ressources.

Santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant

15. Unitaid collabore avec l'OMS pour améliorer la sécurité de la grossesse et de l'accouchement et pour la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant, notamment en fournissant des oxymètres de pouls pour détecter les cas d'hypoxémie dans le cadre des soins primaires. Grâce au réseau de l'Accélérateur mondial pour les formulations pédiatriques (GAP-f), Unitaid et l'OMS s'attachent à améliorer la disponibilité de médicaments pédiatriques de qualité. Unitaid soutient la prise en charge de l'hémorragie du post-partum grâce à une subvention distincte en faveur du Programme spécial de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine.

Réglementation et préqualification

16. Depuis 2006, Unitaid aide le Département Réglementation et préqualification de l'OMS à faire en sorte que les produits de santé répondent à des normes unifiées de qualité, d'innocuité et d'efficacité. Ce partenariat a contribué à la préqualification de nombreux médicaments, vaccins, produits de diagnostic et de lutte antivectorielle, et a soutenu l'application de la procédure d'homologation collaborative, qui facilite l'approbation réglementaire nationale rapide des produits préqualifiés dans les États Membres.

Résistance aux antimicrobiens

17. Les investissements d'Unitaid contribuent aux efforts mondiaux de lutte contre la résistance aux antimicrobiens, conformément au Plan d'action mondial de l'OMS pour combattre la résistance aux antimicrobiens. Pour la tuberculose – l'une des principales menaces s'agissant de la résistance aux antimicrobiens – la collaboration avec l'OMS pour un séquençage ciblé à haut débit permet des tests de pharmacosensibilité rapides, qui permettent aux patientes et aux patients de bénéficier de traitements optimaux. Concernant le paludisme, Unitaid soutient la stratégie de riposte face à la résistance aux antipaludiques en Afrique.

Fabrication régionale

18. Unitaid et l'OMS collaborent pour renforcer les capacités de fabrication régionale de médicaments et d'outils de diagnostic, en particulier en Afrique. Cette activité, qui consiste à soutenir les fabricants locaux qui sollicitent une préqualification de l'OMS et à assurer la coordination avec les initiatives d'harmonisation réglementaire en Afrique, contribue à diversifier géographiquement les capacités de fabrication et améliore l'accès aux produits de santé pour les services de routine et la riposte aux pandémies.

19. Par ailleurs, Unitaid a investi dans deux programmes régionaux de fabrication, en collaboration avec des partenaires africains pour la fabrication de tests de diagnostic et de médicaments essentiels.

Climat et santé

20. Unitaid a publié un rapport affirmant que l'utilisation accrue du dolutégravir comme traitement de choix de l'infection à VIH a également eu des avantages significatifs pour le climat.³

Autres collaborations

21. Unitaid a participé au Plan d'action mondial pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous, sous la direction de l'OMS. La collaboration avec l'OMS dans le cadre d'accords de subvention distincts prévoit l'amélioration de la prise en charge de la maladie de Chagas dans la Région des Amériques.

Échanges entre l'OMS et Unitaid

Dispositions relatives à l'hébergement et recouvrement des coûts

22. En 2016, le Directeur général a établi des conditions générales pour les partenariats hébergés par l'OMS. Celles qui concernent Unitaid ont été élaborées à l'issue de consultations auxquelles ont participé tous les partenariats hébergés par l'OMS. Elles fixent le cadre opérationnel de l'hébergement et de l'administration par l'Organisation des partenariats officiels conformément à la Constitution ; au Règlement financier et aux Règles de gestion financière ; au Statut du personnel et au Règlement du personnel ; aux dispositions du Manuel de l'OMS, aux politiques, procédures et pratiques applicables (y compris les normes, lignes directrices et procédures techniques) ; et aux résolutions pertinentes des organes directeurs de l'OMS.

³ [From milligrams to megatons: A climate and nature assessment of ten key health products](#). Genève, Unitaid, 2023 (consulté le 27 février 2025).

23. Pour ce qui est du recouvrement des coûts, l'Assemblée mondiale de la Santé a approuvé dans sa résolution WHA63.10 (2010) une politique relative aux partenariats préconisant un remboursement de tous les coûts assumés par l'OMS dans le cadre de l'hébergement desdits partenariats. Une nouvelle méthode mise en œuvre en 2016 permet de répartir les coûts administratifs et de gestion applicables aux partenariats proportionnellement à leurs dépenses de personnel. Suivant cette méthode, les coûts d'hébergement pour 2024-2025 s'établissaient approximativement à 4,7 millions USD.

Ressources humaines

24. Conformément au mémorandum d'accord de 2006, aux conditions relatives à l'hébergement et aux procédures spéciales arrêtées par le Directeur général, des représentantes et des représentants du Conseil d'administration d'Unitaid participeront au comité de sélection destiné à nommer le Directeur exécutif ou la Directrice exécutive de l'organisme en 2026. La candidate sélectionnée ou le candidat sélectionné devra être nommé(e) par le Directeur général.

25. La décision de déléguer des pouvoirs au Directeur exécutif ou à la Directrice exécutive afin qu'il ou elle gère les questions administratives dans le Système mondial de gestion émane directement du Directeur général.

26. Le Secrétariat d'Unitaid compte actuellement 120 postes : 90 membres du personnel sont titulaires d'engagements à durée déterminée ou indéterminée, 20 membres du personnel sont titulaires d'engagements temporaires au sens de l'article 420.4 du Règlement du personnel, il y a 10 postes vacants et personne n'a été recruté au niveau régional ou national. Les membres du personnel sont soumis aux dispositions du Statut du personnel et du Règlement du personnel de l'OMS.

27. En principe, les membres du personnel sont exclusivement chargés de soutenir Unitaid et ne pourraient donc prétendre à une réaffectation au sein de l'OMS si leur poste était supprimé. Cependant, certains d'entre eux disposent actuellement de tels droits à réaffectation, car ils étaient déjà titulaires d'un contrat à durée déterminée à l'OMS avant de rejoindre Unitaid. Les obligations découlant des décisions en matière de ressources humaines ou de la suppression de postes doivent être assumées par le partenariat.

Gestion programmatique et financière

28. Le budget d'Unitaid, approuvé par le Conseil d'administration de l'organisme, est distinct de celui de l'OMS. Pour 2026, le budget d'exploitation s'élève à 36,8 millions USD. Unitaid présente des états financiers à son Conseil d'administration. La vérification intérieure des comptes est assurée par les Services de contrôle interne (IOS) de l'OMS.

29. Afin de couvrir intégralement et en souplesse les risques et activités propres à Unitaid, une société extérieure établit un plan d'examen interne annuel, qui est examiné par IOS.

30. Le Règlement financier et les Règles de gestion financière de l'OMS s'appliquent à Unitaid.

Mobilisation de ressources

31. Unitaid mobilise ses propres ressources émanant de gouvernements et de fondations philanthropiques. Unitaid indique avoir reçu, depuis sa création, plus de 4,7 milliards USD provenant essentiellement de huit donateurs. Depuis 2023, Unitaid reçoit un soutien financier

important du Brésil, du Canada, du Chili, de la Commission européenne, de l'Espagne, de la France, du Japon, de la Norvège, du Portugal, de la République de Corée et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, ainsi que de la Fondation Gates et du Wellcome Trust. Unitaid cherche activement à élargir sa base de donateurs et, en 2023, son Conseil d'administration a approuvé une politique donnant une certaine souplesse pour accepter des contributions à objet désigné.

32. Selon Unitaid, en décembre 2025, le Conseil d'administration a demandé au Secrétariat de mener un projet pilote de deux ans visant à institutionnaliser un mode de financement de nouvelle génération pour Unitaid dans le cadre de son modèle de fonctionnement actuel, dans le but d'associer des plateformes philanthropiques, un financement axé sur les résultats et un financement catalytique avec ses ressources financières existantes.

Communication

33. La fonction de communication d'Unitaid renforce la visibilité et la compréhension de son mandat, en mettant particulièrement l'accent sur l'importance de voies d'accès claires aux innovations en matière de santé.

34. Unitaid mène des actions de communications conjointes pour mettre en avant sa complémentarité au sein de l'écosystème mondial de la santé, en incluant des messages collaboratifs qui situent ses investissements catalytiques aux côtés des rôles normatif, fédérateur et de mise en œuvre de partenaires tels que l'OMS. Par exemple, Unitaid et l'OMS ont fait une annonce conjointe sur l'élimination du cancer du col de l'utérus à la suite de la réunion du Groupe de travail du G20 sur la santé coconvoqué avec l'Afrique du Sud et l'OMS.⁴ Unitaid relaie régulièrement les messages de l'OMS autour des journées mondiales de la santé, en soutenant l'action de sensibilisation et les priorités de l'OMS.

35. Unitaid et l'OMS coopèrent également pour communiquer sur des projets, notamment afin de mettre en avant des réalisations importantes dans le cadre de collaborations telles que des projets pilotes de vaccins antipaludiques et des essais de médicaments pour traiter l'hémorragie du post-partum, ou afin de contribuer à promouvoir des orientations de l'OMS qui reposent sur des travaux de recherche d'Unitaid, et d'inclure des positions de l'OMS dans les communiqués de presse d'Unitaid. Unitaid et l'OMS ont présenté cette approche collaborative dans un rapport de partenariat.⁵ Cette collaboration contribue à l'élaboration de messages fondés sur des données probantes autour de l'adoption des politiques, de la généralisation d'innovations et de priorités de santé mondiale.

Autres politiques institutionnelles

36. Tous les projets de recherche auxquels participent des sujets humains doivent être examinés par le Comité d'évaluation éthique de la recherche de l'OMS.

37. Les cadres de responsabilisation et de contrôle interne de l'OMS s'appliquent aux partenariats hébergés. À cet égard, Unitaid communique les principaux risques auxquels il doit faire face au Département Éthique, gestion des risques et principe de diligence, et acteurs non

⁴ [Groupe de travail du G20 sur la santé : L'élimination du cancer du col de l'utérus est essentielle pour progresser en matière d'égalité des genres, de réduction de la pauvreté et de réalisation des objectifs sanitaires mondiaux](#) (consulté le 23 avril 2026).

⁵ [Better health solutions](#). Genève, Organisation mondiale de la Santé et Unitaid, 2023 (consulté le 23 avril 2026).

étatiques de l'OMS. Par ailleurs, il suit ses propres risques opérationnels et programmatiques et en fait rapport à son Conseil d'administration. Les risques recensés sont évalués à la lumière des critères d'évaluation des risques de l'Organisation et sont inclus dans les rapports sur les risques. Unitaïd est par ailleurs tenu de se conformer aux principes éthiques de l'OMS, ainsi qu'aux politiques de l'Organisation en matière de déclaration d'intérêts, de signalement des actes répréhensibles et de protection contre les représailles.

38. Étant donné que la personnalité morale du secrétariat d'Unitaid découle de l'OMS, tous les accords conclus entre Unitaïd et des tiers sont soumis à l'approbation du Bureau du Conseiller juridique de l'OMS.

Gouvernance

39. En 2025, le Conseil d'administration d'Unitaid a élu une nouvelle Présidente.

Conclusion

40. La relation entre l'OMS et Unitaïd est très fructueuse et mutuellement bénéfique. Les activités d'Unitaid s'inscrivent dans le prolongement de celles de l'OMS, les complètent et les renforcent dans les domaines relatifs aux maladies mentionnées ci-dessus.

41. En tant que partenariat hébergé, Unitaïd bénéficie des systèmes de l'OMS pour la gestion financière, les achats, les voyages, les technologies de l'information, les ressources humaines, les traitements et la trésorerie.

Mesures à prendre par le Conseil exécutif

42. Le Conseil est invité à prendre note du rapport et à formuler toutes observations ou recommandations qu'il jugera pertinentes, en particulier en ce qui concerne la question suivante :

- Les États Membres sont-ils satisfaits des modalités d'hébergement et de la façon dont il est rendu compte des activités dans le rapport ?
